



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

INNATE PHARMA PRESENTE SES RESULTATS FINANCIERS AU TROISIEME TRIMESTRE 2023

- **Les résultats positifs de l'essai de Phase 2 TELLOMAK évaluant lacutamab chez des patients présentant un syndrome de Sézary sont sélectionnés pour une présentation orale et les données préliminaires dans le lymphome T périphérique seront présentées dans un poster au congrès annuel de l'ASH 2023**
- **Présentation à l'ASH 2023 de SAR443579/IPH6101, un NK Cell Engager potentiellement first-in-class engageant les récepteurs NKp46/CD16 et ciblant CD123. SAR443579/IPH6101, le candidat-médicament le plus avancé de la plateforme ANKET® en cours de développement par notre partenaire Sanofi, a démontré des rémissions cliniques**
- **IPH6501, le candidat-médicament ANKET® tétra-spécifique d'Innate continue de progresser vers un essai clinique de Phase 1 en 2023**
- **Trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers s'élevant à 121,9 millions d'euros¹ au 30 septembre 2023, avec un horizon prévu au cours du deuxième semestre 2025**
- **Une conférence téléphonique se tiendra aujourd'hui à 14h00 CET**

Marseille, le 14 novembre 2023, 7h00 CET

Innate Pharma SA (Euronext Paris : IPH; Nasdaq : IPHA) (« **Innate** » ou la « **Société** ») annonce aujourd'hui son chiffre d'affaires et sa position de trésorerie pour les neuf premiers mois de l'année 2023.

« Grâce à notre solide position de trésorerie, nous continuons à mettre en œuvre notre stratégie de développement de produits innovants propriétaires et en partenariat. Nous sommes impatients de présenter les résultats finaux de l'étude de Phase 2 TELLOMAK avec lacutamab chez des patients atteints d'un syndrome de Sézary au prochain congrès annuel de l'ASH en décembre. Au cours de ce congrès, notre partenaire Sanofi partagera également les données actualisées de l'étude de Phase 1/2 évaluant SAR443579 / IPH6101, un candidat-médicament issu de notre plateforme innovante de NK Cell Engagers ANKET®, chez des patients atteints de cancers hématologiques, » commente **Mondher Mahjoubi, Président du Directoire d'Innate Pharma**. « Alors que monalizumab continue de progresser dans des essais de Phase 2 et 3 dans le cancer du poumon avec AstraZeneca, nous partagerons d'autres mises à jour concernant notre portefeuille propriétaire à mesure que nous faisons progresser notre candidat-médicament tétra-spécifique ANKET®, IPH6501, et notre anticorps conjugué ciblant Nectin-4, IPH45, vers la clinique. »

Un webcast et une conférence téléphonique se tiendront aujourd'hui à 14h00

Le direct de l'événement sera disponible au lien suivant :

<https://events.q4inc.com/attendee/172996087>

Les participants au webcast pourront poser des questions écrites en utilisant l'outil de chat.

Les participants peuvent également rejoindre la conférence par téléphone pour poser des questions à l'oral en s'inscrivant au lien ci-après : <https://registrations.events/direct/Q4E61217>

Ces informations sont également disponibles dans la rubrique investisseurs du site internet d'Innate, www.innate-pharma.com. Une rediffusion de la présentation sera archivée sur le site d'Innate pendant 90 jours après l'événement.

¹ Incluant des investissements court-terme (22,0 millions d'euros) et des instruments financiers non-courants (32,2 millions d'euros).



Avancées du portefeuille :

Lacutamab (anticorps anti-KIR3DL2) :

- Le recrutement de l'essai de Phase 2 TELLOMAK en cours évaluant lacutamab dans différentes formes de lymphomes T cutanés s'est achevé au second trimestre 2023 (n = 170 patients). Les résultats finaux de la cohorte syndrome de Sézary feront l'objet d'une présentation orale au congrès annuel de l'ASH 2023. La Société partagera ces résultats avec les autorités réglementaires. Les données de la cohorte mycosis fongicoïde sont toujours attendues au second semestre 2023.
- La Société a annoncé que les résultats positifs finaux de la cohorte syndrome de Sézary issus de l'essai de Phase 2 TELLOMAK seront présentés au congrès de l'ASH (pour American Society of Hematology²) le 9 décembre 2023. Les données de l'abstract montrent que lacutamab a une activité clinique encourageante et un profil de tolérance favorable. Dans la population de patients lourdement pré-traités ayant reçu une moyenne de six traitements antérieurs, dont le mogamulizumab, le taux de réponse objective globale confirmé était de 37,5% (21/56) dans la population en intention de traiter (de l'anglais Intention to treat, ITT³). Le taux de réponse objective confirmée dans la peau était de 46,4% (26/56) et le taux de réponse objective confirmée dans le sang de 48,2% (27/56). La médiane de survie sans progression était de 8.0 mois (intervalle de confiance : 4,7-21,2). Des données additionnelles seront présentées lors du congrès.
- Deux essais cliniques sont en cours afin d'évaluer lacutamab chez les patients présentant un lymphome T périphérique en rechute ou réfractaire et exprimant KIR3DL2. Un essai clinique de Phase 1b est mené par la Société, évaluant lacutamab en monothérapie chez les patients présentant un lymphome T périphérique en rechute et exprimant KIR3DL2. L'essai de Phase 2 KILT est un essai randomisé mis en place par The Lymphoma Study Association (LYSA), évaluant lacutamab ajouté au régime de chimiothérapie GEMOX (gemcitabine en combinaison avec oxaliplatine) contre GEMOX seul chez les patients en rechute ou réfractaires et exprimant KIR3DL2.
 - Des données préliminaires de l'essai de Phase 1b seront présentées dans un poster au congrès annuel de l'ASH 2023. Les données préliminaires de Phase 1b de l'abstract montrent que lacutamab a un profil de tolérance acceptable en monothérapie chez les patients avec un lymphome T périphérique en rechute ou réfractaire.
 - L'essai de Phase 2 KILT est en cours.
- En octobre 2023, l'agence américaine du médicament (Food and Drug Administration - FDA) a décidé de la suspension clinique partielle, impliquant la suspension du recrutement de nouveaux patients dans les essais cliniques de la Société, IPH4102-201 (Phase 2 TELLOMAK) et 102 (Phase 1b dans les lymphomes T périphériques), en cours avec lacutamab. La suspension clinique partielle fait suite à un cas mortel de lymphohistiocytose hémophagocytaire, une maladie hématologique rare. Les patients déjà traités dans le cadre de l'étude et pour lesquels un bénéfice clinique est observé peuvent continuer leur traitement après avoir renouvelé leur consentement. La Société entreprend actuellement les efforts nécessaires pour répondre aux demandes de la FDA, qui comprennent

² Société américaine d'hématologie

³ Intention de traiter : personnes entrées dans l'étude et traitées avec lacutamab



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

l'intégration de stratégies d'atténuation et de gestion des risques pour la lymphohistiocytose hémophagocytaire dans les études en cours avec lacutamab.

ANKET® (Antibody-based NK cell Engager Therapeutics) :

ANKET® est la plateforme propriétaire d'Innate permettant de développer une nouvelle génération de *NK cell engagers* multi-spécifiques pour traiter certains types de cancer. Quatre candidats-médicaments issus de la plateforme ANKET® ont été présentés publiquement : SAR443579/IPH6101 (cible : CD123), SAR'514/IPH6401 (cible : BCMA), IPH62 (cible B7-H3) et le tétra-spécifique IPH6501 (cible : CD20). D'autres cibles précliniques propriétaires non divulguées sont en cours d'investigation.

SAR443579/IPH6101, SAR'514/IPH6401 et IPH62 (en collaboration avec Sanofi)

SAR443579/IPH6101

- L'essai clinique de Phase 1/2 mené par Sanofi évaluant SAR'579 / IPH6101, le premier *NK cell engager* co-engageant NKp46/CD16 ciblant CD123, issu de la plateforme ANKET®, chez des patients atteints de leucémie aiguë myéloïde récidivante ou réfractaire (LAM R/R), de leucémie aiguë lymphoblastique à cellules B ou d'un syndrome myélodysplasique de haut risque (HR-MDS), progresse de manière satisfaisante.
 - Au congrès annuel de l'ASH 2023, une présentation du portefeuille de produits oncologiques de Sanofi comprendra une mise à jour des résultats d'efficacité et de tolérance à tous les niveaux de dose testés, dont les rémissions cliniques observées. Les détails de l'abstract sont les suivants :
 - Au 5 juillet 2023, 43 patients (42 LAM R/R et 1 HR-MDS) répartis sur 8 niveaux de dose, de 10 à 6000 µg/kg/dose ont été inclus. Les patients ont reçu une médiane de 2,0 (1,0 - 10,0) lignes de traitement antérieures, dont 13 patients (30,2 %) ayant reçu une greffe de cellules stellaires hématopoïétiques antérieure et 36 patients (83,7 %) ayant déjà été exposés au vénétoclax. Dans les niveaux de dose avec une dose la plus élevée de 1000 µg/kg chaque semaine, 5/15 (33,3 %) patients LAM ont atteint une rémission complète (4 RC / 1 CRI). Des données issues d'analyses pharmacocinétique (PK) et pharmacodynamiques (PD) et d'analyses mécanistiques in vitro étudiant les relations dose-réponse seront également présentées. SAR443579 a été bien toléré jusqu'à des doses de 6000 µg/kg chaque semaine avec un bénéfice clinique observé chez les patients atteints de LAM R/R. Les résultats sont cohérents avec le profil de tolérance favorable attendu.
 - Des données préliminaires d'analyses PK/PD du *NK Cell Engager* SAR'579/IPH6101 ciblant CD123 chez des patients atteints de leucémie aiguë myéloïde récidivante ou réfractaire, de leucémie aiguë lymphoblastique à cellules B ou d'un syndrome myélodysplasique de haut risque ont été présentées lors du congrès 2023 de l'ESMO (European Society for Medical Oncology⁴). Au 7 août 2023, deux patients sont toujours en rémission après 8,8 et 12,2 mois de traitement.

⁴ Société européenne d'oncologie médicale



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

SAR'514/IPH6401

- L'essai clinique de Phase 1/2 avec **SAR'514 / IPH6401**, un NK cell engager co-engageant NKp46 et CD16 ciblant BCMA, mené par Sanofi chez des patients présentant un myélome multiple en rechute/réfractaire et une amylose AL en rechute/réfractaire est en cours.

IPH62

- Comme annoncé le 19 décembre 2022, Sanofi a obtenu une licence exclusive pour IPH62, un programme issu de la plateforme ANKET® d'Innate ciblant B7-H3, ainsi qu'une option d'ajouter jusqu'à deux cibles additionnelles de la plateforme ANKET®. Suite à la sélection de chaque candidat-médicament, Sanofi sera responsable du développement, de la fabrication et de la commercialisation des produits. Selon les termes de l'accord de licence, Innate a reçu un paiement initial de 25 millions d'euros et recevra jusqu'à 1,35 milliard d'euros en paiement d'étapes liés à l'atteinte d'objectifs précliniques, cliniques, réglementaires et commerciaux ainsi que des redevances sur les potentielles ventes nettes.

IPH6501 (propriétaire)

- Suite à l'approbation du dépôt de l'IND auprès de la FDA en juillet 2023, IPH6501, le candidat-médicament ANKET® tétra-spécifique d'Innate ciblant CD20, continue de progresser vers un essai clinique de Phase 1 en 2023.

Monalizumab (anticorps anti-NKG2A antibody), en collaboration avec AstraZeneca :

- Le développement de monalizumab continue de progresser dans le cancer du poumon non à petites cellules, avec l'étude de Phase 3 PACIFIC-9 en cours menée par AstraZeneca. L'essai évalue durvalumab (anti-PD-L1) en combinaison avec monalizumab (anti-NKG2A) ou oleclumab (l'anti-CD73 d'AstraZeneca) chez des patients atteints d'un cancer du poumon non à petites cellules, de stade III, non opérable, qui n'ont pas progressé après une chimio-radiothérapie simultanée à base de sels de platine.

IPH5201 (anti-CD39), en collaboration avec AstraZeneca :

- L'essai de Phase 2 MATISSE mené par Innate évaluant IPH5201, un anticorps monoclonal anti-CD39 développé en partenariat avec AstraZeneca, en traitement préopératoire chez des patients atteints d'un cancer du poumon non à petites cellules, est en cours et le recrutement des patients se déroule comme prévu.

IPH5301 (anti-CD73) :

- L'essai clinique indépendant de Phase 1 (CHANCES) avec IPH5301 dont le promoteur est l'Institut Paoli-Calmettes se poursuit.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Anticorps conjugués (ADC) :

Au travers de ses projets de R&D, la Société continue d'explorer de nouvelles approches innovantes pour le traitement du cancer en mettant à profit l'ingénierie des anticorps pour développer de nouveaux produits grâce à sa plateforme ANKET® et en explorant des formats d'anticorps conjugués (antibody drug conjugates - ADC). Au delà de ses programmes propriétaires, la Société a conclu un accord avec Takeda sur le développement d'ADCs.

IPH45 (Nectin-4 ADC):

- IPH45 est l'anticorps conjugué d'Innate ciblant Nectin-4 avec un composé cytotoxique inhibiteur de Topoisomerase I. IPH45 continue de progresser vers un essai clinique de Phase 1.

Annonce Corporate

- Le Dr Sonia Quaratino, MD, PhD, est nommé Vice-présidente exécutive et Chief Medical Officer (CMO) d'Innate Pharma, à compter d'octobre 2023. . Le Dr. Quaratino apporte plus de 25 ans d'expérience dans la recherche fondamentale, le développement clinique et la médecine translationnelle. Elle a travaillé dans le milieu universitaire, pour de grandes entreprises pharmaceutiques et des biotechs. Récemment, le Dr. Quaratino était CMO chez Georgiamune INC. (Etats-Unis), et avant cela, CMO chez Kymab (Royaume-Uni), une société biopharmaceutique en phase clinique qui se concentre sur les maladies à médiation immunitaire et les traitements immuno-oncologiques, acquis par Sanofi en 2021. Auparavant, elle a occupé des postes à responsabilités chez Novartis (Suisse) et Merck Serono (Allemagne). Elle a été professeur d'immunologie à l'université de Southampton au Royaume-Uni et ses recherches ont été publiées dans des revues scientifiques à fort impact.
- Le 26 avril 2023, Innate a annoncé le démarrage d'un programme At-The-Market (ATM). Dans le cadre de ce programme la Société peut émettre auprès d'investisseurs éligibles un montant brut total allant jusqu'à 75 millions de dollars d'American Depositary Shares (« ADS »), chaque ADS représentant une action ordinaire d'Innate. Au 30 septembre 2023, le montant disponible dans le cadre du contrat de vente s'élève toujours à 75 millions de dollars.

Résultats financiers :

Au 30 septembre 2023, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et actifs financiers de la Société s'élevaient à 121,9 millions d'euros. À la même date, le total des passifs financiers de la Société s'élevait à 40,3 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires pour les neuf premiers mois de 2023 s'élevait à 36,5 millions d'euros comparé à 44,3 millions d'euros pour les neuf premiers mois de 2022. Pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2023, le chiffre d'affaires provient majoritairement de la reconnaissance partielle ou intégrale des paiements reçus dans le cadre des accords de collaboration et de licence avec AstraZeneca, Sanofi et Takeda.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

A propos d’Innate Pharma

Innate Pharma S.A. est une société de biotechnologies au stade clinique, spécialisée en immuno-oncologie et dédiée à l’amélioration du traitement des cancers grâce à des anticorps thérapeutiques innovants exploitant le système immunitaire.

Le large portefeuille d’anticorps d’Innate Pharma inclut plusieurs candidats potentiellement « first-in-class » aux stades clinique et préclinique dans des cancers où le besoin médical est important.

Innate Pharma est pionnière dans la compréhension de la biologie des cellules NK et a développé son expertise dans le microenvironnement tumoral et les antigènes tumoraux, ainsi que dans l’ingénierie des anticorps. Son approche innovante lui a permis de construire un portefeuille propriétaire diversifié et de nouer des alliances avec des sociétés leaders de la biopharmacie comme Bristol-Myers Squibb, Novo Nordisk A/S ou Sanofi ainsi qu’un partenariat multi-produits avec AstraZeneca.

Basée à Marseille, avec une filiale à Rockville (Maryland, Etats-Unis), Innate Pharma est cotée en bourse sur Euronext Paris et sur le Nasdaq aux Etats-Unis.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com.

Informations pratiques :

Code ISIN
Code mnémonique
LEI

FR0010331421
Euronext : IPH Nasdaq : IPHA
9695002Y8420ZB8HJE29

Avertissement concernant les informations prospectives et les facteurs de risques :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, y compris celles au sens du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. L’emploi de certains termes, notamment « croire », « potentiel », « s’attendre à » et « sera » et d’autres expressions semblables, vise à identifier des énoncés prospectifs. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d’aléas et d’incertitudes, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux anticipés. Ces aléas et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, y compris celles relatives à l’innocuité, aux progrès et aux résultats des essais cliniques et des études précliniques en cours ou prévus, aux examens et autorisations d’autorités réglementaires concernant les produits-candidats de la Société, des efforts commerciaux de la Société et la capacité de la Société à continuer à lever des fonds pour son développement. Pour des considérations supplémentaires en matière de risques et d’incertitudes pouvant faire différer les résultats effectifs, la situation financière, la performance et les réussites de la Société, merci de vous référer à la section « Facteurs de Risques » du Document d’Enregistrement Universel déposé auprès de l’Autorité des marchés financiers (AMF), disponible sur les sites Internet d’Innate Pharma (www.innate-pharma.com) et de l’AMF (www.amf-france.org), et les documents et rapports publics déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des Etats-Unis, y compris le rapport annuel sur « Form 20-F » pour l’exercice clos le 31 décembre 2022 et les documents et rapports subséquents déposés auprès de l’AMF ou de la SEC, ou autrement rendus publics, par la Société.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions d'Innate Pharma dans un quelconque pays.

For additional information, please contact:

Investors

Innate Pharma

Henry Wheeler

Tel.: +33 (0)4 84 90 32 88

Henry.wheeler@innate-pharma.fr

Media Relations

NewCap

Arthur Rouillé

Tel.: +33 (0)1 44 71 00 15

innate@newcap.eu